

Budget 2009-2010

L'APTS déplore le peu d'innovation contenue dans le plan de relance

Québec, le 19 mars 2009 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) déplore la frilosité du gouvernement en matière de dépenses de santé. Malgré la hausse de 1 455 M \$ qui permet d'absorber l'évolution des coûts du système, le Québec demeure en dessous de la moyenne canadienne au chapitre des dépenses en santé par capita.

« Les sommes annoncées aujourd'hui par la ministre des Finances ne permettront pas de s'attaquer aux nombreux problèmes du système. On ne peut ignorer les nouveaux besoins de la population, tels que le développement des soins à domicile », observe madame Dominique Verreault, présidente de l'APTS.

Le manque d'audace du gouvernement à ce chapitre est d'autant plus difficile à comprendre qu'il a choisi de placer 1 595 M \$ sur deux ans dans le Fonds des générations. Cet argent aurait pu servir à renforcer sa capacité d'action, particulièrement en temps de crise économique.

L'APTS s'inquiète en outre de la décision de la Ministre d'indexer à l'inflation les tarifs en vigueur. « Une hausse généralisée des tarifs et l'indexation de ces augmentations ne pourront que réduire l'accessibilité des services et miner le principe d'universalité des soins », explique madame Verreault. De plus, des éléments du budget laissent présager une extension des services devant être tarifés en santé, une orientation qui reprend l'une des conclusions du rapport Castonguay.

Le budget 2009-2010 évoque aussi le principe de garantie de soins et le besoin de réduire les délais d'attente pour maintenir le recours au secteur privé pour les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte et pour justifier son élargissement à d'autres chirurgies. L'APTS est préoccupée par ces annonces car elle s'oppose fermement au recours au secteur privé pour des chirurgies accessibles sans délai important dans le système public.

Enfin, le développement d'un pôle économique vert est complètement délaissé par ce budget, ce qui déçoit l'APTS compte tenu de l'importance des conditions environnementales comme déterminant de la santé publique.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 26 000 membres occupant des fonctions professionnelles et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont des technologues en radiologie, des technologues médicales, des physiothérapeutes, ergothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique, des psychologues, des travailleurs sociaux, des techniciennes en diététique et des diététistes. L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de près de 262 000 personnes syndiquées des secteurs public et parapublic.